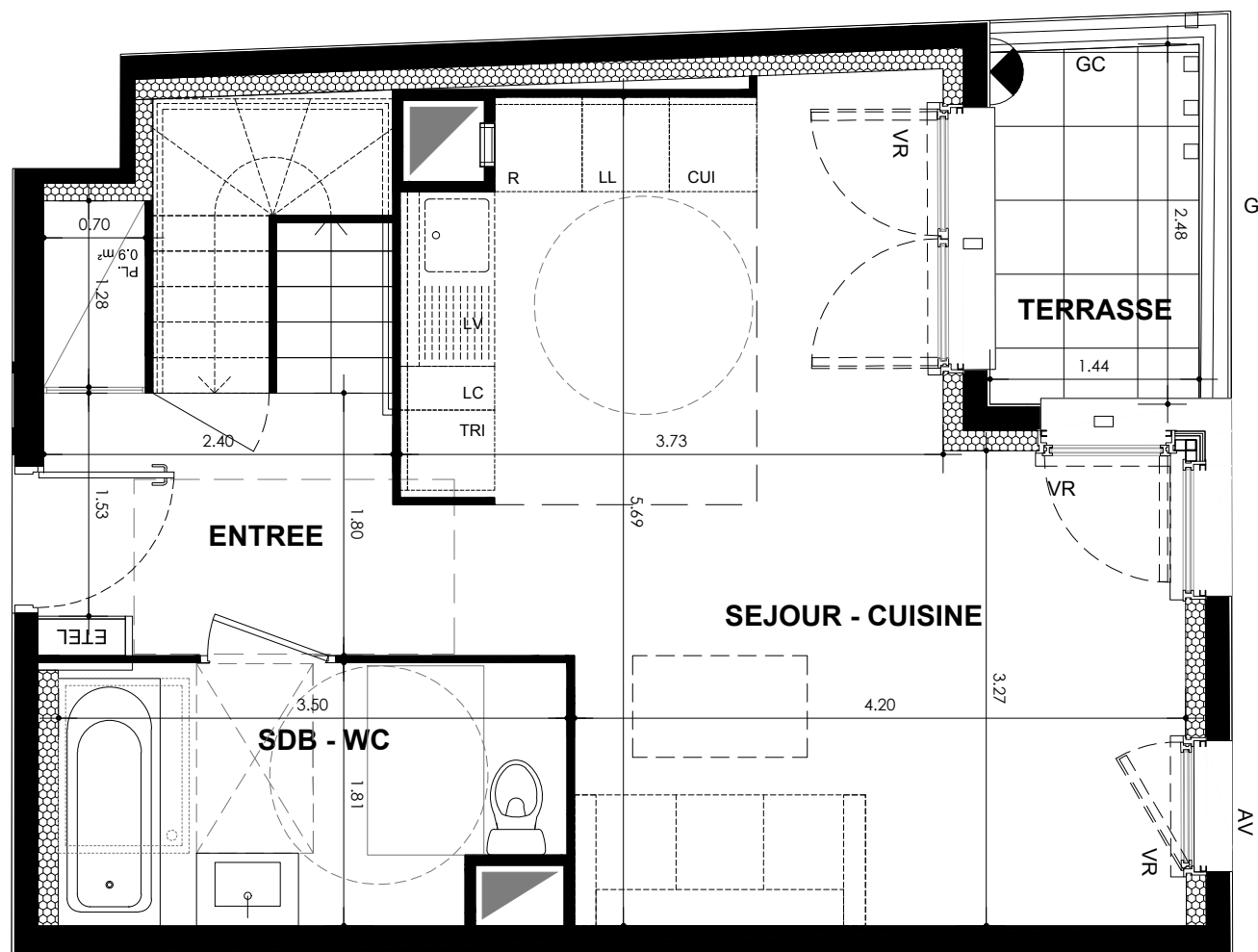
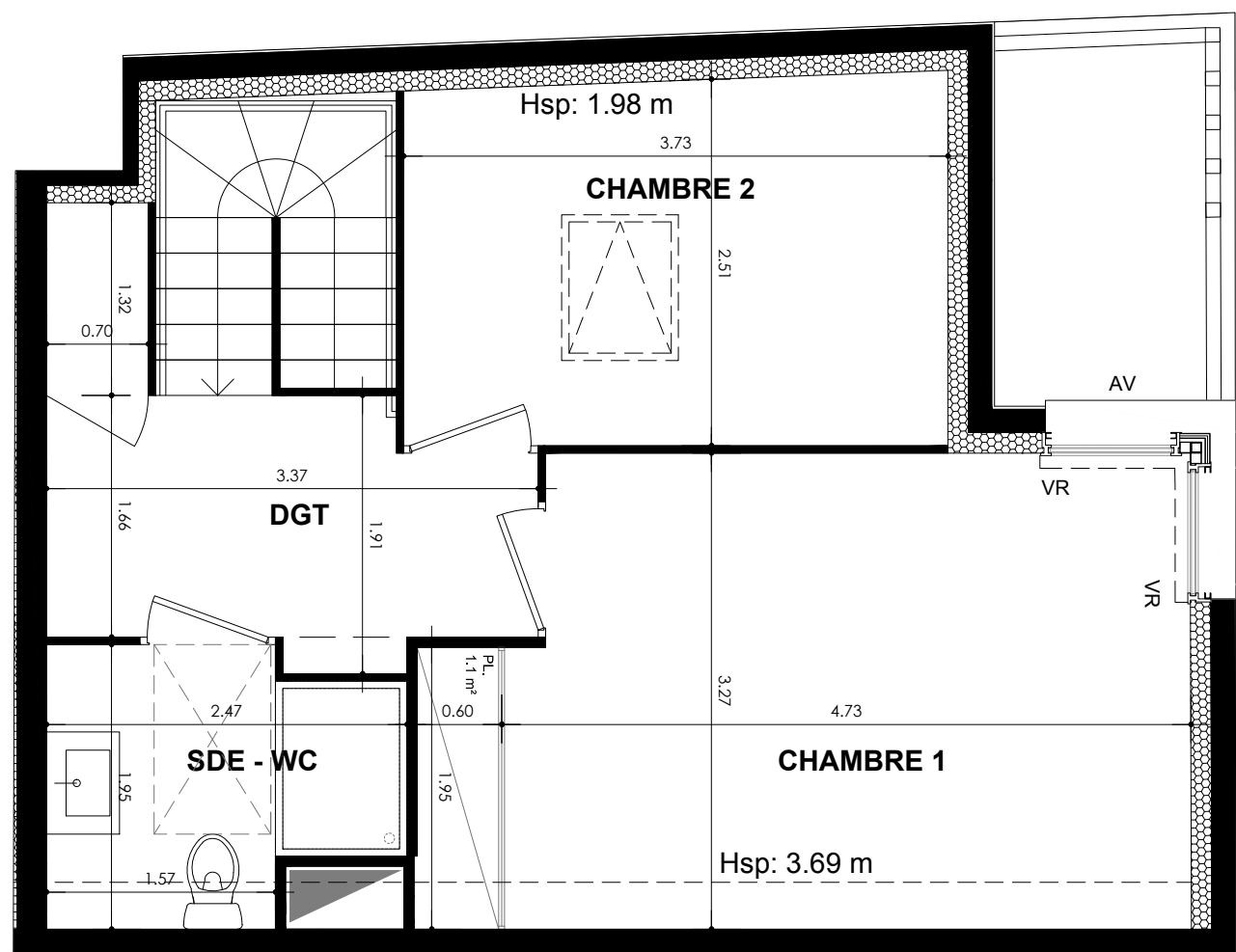


C24



R+2



R+3

T3dpx C24 R+2

SURFACES HABITABLES

Entrée	6.00 m ²
Séjour - Cuisine	24.27 m ²
Chambre 1	16.13 m ²
Chambre 2	9.38 m ²
SDB - WC	6.00 m ²
SDE - WC	4.19 m ²
Dégagement	6.38 m ²
TOTAL APPARTEMENT	72.35

SURFACES EXTERIEURES

Terrasse	3.51 m ²
TOTAL SURFACE EXTERIEURE	3.51

SEUILS	Int	Ext	Int	Ext	Int	Ext
	Type 1	Type 2	Type 2	Type 3	Type 3	Type 3
LEGENDE	LC	Volume complémentaire	ETEL	Tableau électrique	LL	Lave-linge
	AV	Allège vitrée	VR	Volet roulant	LV	Lave-vaisselle
	GC	Garde-corps	VRE	Volet roulant électrique	C	Cuisson
	PV	Pare-vue	TV	Prise télévision	R	Réfrigérateur
	PL	Placard			TRI	Tri des déchets
					RP	Robinet de puisage
		Retombée de poutre	Faux-plafond	Limite carrelage		
		Sèche-serviette	Radiateur	Fenêtre		
		Applique lumineuse ext.	Gaine technique	Porte-Fenêtre		

DATE: 15/02/2019 ECHELLE: 1/50 INDICE:

MFR ARCHITECTES
10 rue de Paradis
75010 PARIS

Arche Promotion
59 rue de Provence TSA 50033
75437 PARIS Cedex 09

NOTA :
Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan, en fonction des contraintes techniques rencontrées lors de la réalisation. Les côtes et surfaces sont données sous réserve des impératifs d'ordre technique, administratifs ou de tolérance d'exécution.
Les canalisations, barbacanes, descentes d'EP, retombées, soffites, faux-plafonds, poutres, trappes de visites sur les gaines techniques ainsi que l'emplacement des équipements sont figurés à titre indicatif. La hauteur sous soffite, faux plafond ou poutre est de 2m minimum.
Les équipements électriques sont positionnés à titre indicatif.
La surface des placards est incluse dans celle des pièces attenantes.

Radiateurs - la position et la dimension des corps de chauffe est donnée à titre indicatif et doit être validé par le BET fluide avant exécution.